

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/545/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DESTINES A L'HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE(HMK)

Date de publication : 25.03/ 2026

Date d'ouverture des offres : 15.04 / 2026

01. Objet du marché

L'Hôpital Militaire de Kamenge invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des équipements médicaux destinés à l'Hôpital Militaire de Kamenge (HMK) dont les spécifications techniques sont reprises dans le Présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Allotissement

Le présent marché est constitué en douze lots :

Lot n°1 : Moniteur multi paramètre

Lot n°2 : pousse seringue électrique 2canaux

Lot n°3 : Saturomètre pour nouveau-né

Lot n°4 : table d'accouchement

Lot n°5 : Microgen fooge machine

Lot n°6 : Lampe scialytique mobile

Lot n°7 : appareil de nébulisation

Lot n°8 : L'analyse de qualité du sperme LensHooke X1 PRO

Lot n°9 : Aspirateur Chirurgical

Lot n°10 : Appareil de vitrectomie anterieure

Lot n°11 : Ancillaire pour ostéosynthèse lombaire

Lot n°12 : Ancillaire pour ostéosynthèse cervical

Lot n°13 : Instrumentations pour rachis (boite rachis)

Lot n°14 : Ecarteur lombaire

Lot n°15 : Microscope opératoire

Lot n°16 : Instrumentation pour micro-chirurgie

Lot n°17 : Video laryngoscope

Lot n°18 : Moniteur de curarisation

Lot n°19 : Machine d'anesthésie A3

3. Financement du marché

Le marché sera financé sur les fonds propres de l'Hôpital Militaire de Kamenge, exercice 2025-2026.

4. Type de marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini aux articles 37, 78 et 79 du Code des Marchés Publics en vigueur. Nonobstant, l'HMK se réserve le droit de ne pas commander tel ou tel autre item et d'arrêter le marché à n'importe quelle étape.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité telles que prévues par le Code des Marchés Publics du Burundi dans ses articles 153 et 161.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être gratuitement consulté au Secrétariat de la Direction Générale de l'Hôpital Militaire de Kamenge, tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h00, Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après : Quartier Mutanga I, Boulevard Mwezi GISABO, BP 5117 Bujumbura-Burundi, Tél : +257 22232844, E-mail : info@hmkamenge.org.

Le DAO pourra être obtenu à ladite Direction générale sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cent mille francs Burundais (100.000FBU) dont la moitié sera versé au compte n° C10419/CC10312/01103842301, ouvert à la BRB au nom de l'Hôpital Militaire de Kamenge et l'autre moitié au compte n°C10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Les bordereaux de versement fait partie des pièces constitutives de l'offre.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception à la personne Responsable des Marchés publics à l'HMK.

7. Garantie (Caution) de soumission

La garantie de soumission exigée est fixée à cinq cents mille francs burundais (500.000 FBU) pour chaque équipement soumissionné (pour chaque lot).

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet lors de l'analyse des offres.

8. Présentation de l'offre

Les offres sous plis fermés sont placées, par lot, dans deux enveloppes séparées et cachetées. L'une des deux enveloppes renferme l'offre technique et l'autre enveloppe renferme l'offre financière. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et doit comporter l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans l'Avis d'Appel d'Offres et la mention apparente suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/545../F/2025-2026POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DESTINES A L' HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE(HMK) »

Avec mention que l'enveloppe ne doit pas être ouverte avant la séance d'ouverture des offres. « **A n'ouvrir qu'en séance publique du 15/4/2026 à 09H30** »
Les offres sont à présenter en langue française et établi en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'HMK à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 15/4/2026 à 09H00, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

9. Délai d'engagement et de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes. L'autorité contractante a la possibilité de demander une prolongation de ce délai une fois.

10. Date limite de dépôt

Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'HMK au plus tard le 15/4/2026 à 09H00. Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans l'une des salles de réunions de l'HMK en date du 15/4/2026 à 9H30. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

12. Délais et lieu d'exécution

L'exécution du marché se fera au plus tard dans 90 jours calendaires à compter de la date de la notification définitive du marché.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Militaire de Kamenge.

13. Monnaie de l'offre

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fermes, non révisables et non actualisables.

14. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disante dont le soumissionnaire a été qualifié, le délai de livraison plus court ainsi que la période de garantie plus longue.

15. Réception des fournitures

La Direction générale de l'Hôpital Militaire de Kamenge mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité des livraisons aux items tels que spécifiés dans le contrat.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

Avec mention que l'enveloppe ne doit pas être ouverte avant la séance d'ouverture des offres. « **A n'ouvrir qu'en séance publique du 15.7.2026 à 09H30** »
Les offres sont à présenter en langue française et établi en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'HMK à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 15.7.2026 à 09H00, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

9. Délai d'engagement et de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes. L'autorité contractante a la possibilité de demander une prolongation de ce délai une fois.

10. Date limite de dépôt

Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'HMK au plus tard le 15.7.2026 à 09H00. Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans l'une des salles de réunions de l'HMK en date du 15.7.2026 à 9H30. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

12. Délais et lieu d'exécution

L'exécution du marché se fera au plus tard dans **90 jours** calendaires à compter de la date de la notification définitive du marché.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Militaire de Kamenge.

13. Monnaie de l'offre

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fermes, non révisables et non actualisables.

14. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disante dont le soumissionnaire a été qualifié, le délai de livraison plus court ainsi que la période de garantie plus longue.

15. Réception des fournitures

La Direction générale de l'Hôpital Militaire de Kamenge mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité des livraisons aux items tels que spécifiés dans le contrat.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

16. Renseignements

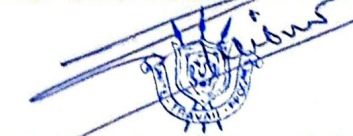
Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction Générale de l'Hôpital Militaire de Kamenge au plus tard 5 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 19/3/2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Dr Marc NIMBURANIRA

Général de Brigade
REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère de la Défense Nationale
et des Anciens Combattants
Hôpital Militaire de KAMENGE